L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 OCTOBRE 1857.

Imprimée et publiée par G. F. WEISSE & Co.

Bureau de Chartres No. 86, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 8 OCTOBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

PAR PRITCHARD, HYDE & Co.,—A 11 heures du matin, au No 26 rue Gravier, 250 caisses tabac à chiquer; des tapis et devants de cheminée.

PAR D. E. MORPHY, à 10 heures, au magasin de Laborde & Xiques, No 39 Nouvelle Levée, plus d'un million de cigares de la Havane.

PAR BERNARD TURPIN,—à 10 heures et demie, au magasin No 47 rue des Magasins, vins rouges, caux-de-vie, sardines, etc.

Notre Feuilleton.

En attendant la seconde partie du PRIX DU SANG, que l'auteur publiera incessamment, nous commençons aujourd'hui une nouvelle pleine d'intérêt, GEORGE D'AMBRE, dont on trouvera plus loin le premier chapitre.

BULLETIN.

La douloureuse émotion causée par la catastrophe du *Central America* fait place peu à peu à de nouvelles préoccupations. La crise financière tient encore tous les esprits en émoi dans le Nord et ne leur permet pas de s'intéresser aux faits qui s'accomplissent à l'intérieur, comme à l'extérieur. Ce n'est pas que la chronique soit extrêmement riche, mais elle n'est pas non plus complètement nulle.

A Washington on semble avoir cru un moment que M. Slidell accepterait le poste de ministre des Etats-Unis à Paris. Si M. Slidell n'était pas sénateur, il ne repousserait certainement pas cette haute position diplomatique, mais il préfère conserver celle qu'il occupe en ce moment et qui lui permet d'exercer une large part d'influence dans le gouvernement. Notre sénateur jouit de la confiance du président qui, nous assure-t-on, le consulte dans toutes les circonstances graves. Son avis l'emporte invariablement quand il s'agit des intérêts de la Louisiane ou de fonctionnaires à désigner pour cet Etat.

M. Slidell refusant de quitter Washington pour Paris, M. Buchanan eût désiré envoyer dans cette dernière capitale M. GAYARRÉ, un de nos citoyens les plus remarquables et qui représenterait dignement les Etats-Unis en France. Malheureusement les relations qui existent entre M. Gayarré et M. Slidell ne sont pas assez amicales pour permettre au président de revêtir le premier d'une importante dignité sans blesser les susceptibilités du second. M. Buchanan désire évidemment envoyer à Paris un Louisianais, mais il faut que celui qui réunira à ses yeux les qualités nécessaires pour ce poste soit en même temps l'ami personnel et politique de M. Slidell.

Quant à M. Mason qui nous représente depuis plusieurs années à la cour impériale, il attend qu'on désigne son successeur pour revenir aux Etats-Unis. Louis-Napoléon le verra partir avec regret car il a pour notre ambassadeur beaucoup d'estime et d'affection, mais il paraît que ce dernier ne désire pas conserver plus longtemps le mandat qu'il tient de la confiance du gouvernement. Le président n'aura, parmi les candidats qui sollicitent l'honneur de remplacer M. Mason, que l'embarras du choix.

Les affaires du Nicaragua ont déjà été plusieurs fois l'objet des délibérations du conseil. On assure que le gouvernement provisoire de cet Etat a reçu des agents de quelques riches capitalistes anglais des ouvertures au sujet du transit par l'isthme de San-Juan. Le gouvernement a consenti à leur accorder le droit de passage à la condition qu'ils assumeraient la dette contractée par le Nicaragua envers des banquiers britanniques. Cette dette n'est pas énorme, elle s'élève à $250,000; mais jamais le Nicaragua ne pourrait l'acquitter. La concession du privilége n'aura d'effet que si elle est ratifiée par le gouvernement régulier du Nicaragua. Le marché ne sera donc définitif et ne liera les deux parties qu'après l'élection du président.

L'Angleterre a déclaré que son protectorat serait assuré à la future compagnie. Celle-ci non-seulement s'engage à éteindre la dette du Nicaragua mais à lui faire une forte avance de fonds. La participation morale de lord Clarendon, qui approuve le marché, est pour la petite république centrale-américaine une nouvelle garantie de la sincérité des capitalistes anglais et de l'exécution de leurs promesses au sujet d'un emprunt.

L'Etat de Costa-Rica interviendra t-il? Nous ne le croyons pas, car malgré les incontestables services qu'il a rendus à ses voisins, ceux-ci n'ont jamais eu l'idée de renoncer à leur nationalité pour se fondre dans la république costa-ricaine. S'il s'élève de ce côté quelque difficulté, l'Angleterre se hâtera de reconnaître la suprématie absolue du Nicaragua, et les Etats-Unis en feront probablement autant. On sait que notre gouvernement n'a pas à se louer des procédés des Costa-Ricains à l'égard de ses nationaux. Son appui sera donc acquis aux Nicaraguans et suffira pour empêcher leur allié d'entraver des projets dont l'exécution, comme nous venons de le faire voir, sera d'une grande utilité.

Tandis que le gouvernement fixe son attention sur le Nicaragua, il ne perd pas de vue ce qui se passe dans notre propre pays. Il a reçu récemment la nouvelle que mille habitants du Missouri avaient franchi la frontière de cet Etat et étaient entrés dans le territoire du Kansas pour prendre part aux élections qui doivent y avoir lieu pendant ce mois. Cette intervention illégale sera-t-elle tolérée? Nous ne le croyons pas. Les émigrans qui se sont établis dans le territoire avec l'intention d'y fixer leur résidence ont seuls le droit de voter. Les suffrages des Missouriens, quel que soit le drapeau sous lequel ils se rangent, fausseraient la sincérité du scrutin. Il n'est pas probable que le gouverneur Walker les laisse violer les lois du territoire et fouler aux pieds l'autorité du gouvernement fédéral. Il a des troupes à sa disposition, et dans la circulaire que nous avons analysée l'autre jour il a déclaré qu'il les emploierait à réprimer la violence et à protéger le scrutin. Il est donc possible que de nouveaux troubles éclatent au Kansas et que le sang y coule encore une fois. Nous savons que M. Walker fera tous ses efforts pour éviter une collision avec les Missouriens Dieu veuille que ceux-ci renoncent à leur coupable projet et prêtent l'oreille aux conseils de la sagesse. Un parti qui triomphe au moyen de la fraude ou de la violence est condamné d'avance, et nous ne pensons pas que les champions de l'esclavage désirent la victoire à ce prix.

Les Mormons se préparent, dit-on, à la guerre. Auraient-ils sérieusement l'intention de se mesurer avec nos troupes? Nous hésitons à le croire.

HAVANE.

Le steamer *Black Warrior*, parti le 28 septembre de New-York, est arrivé hier matin dans notre port. Il a touché le 3 de ce mois à la Havane et en est reparti le lendemain. Le marché aux sucres de cette dernière ville avait fléchi: les détenteurs éprouveront de fortes pertes. L'argent était toujours coté à 1 et 1 1/2 pour cent par mois. Le change sur New-York était au pair; sur Londres, à 11 1/2 de prime; sur la Nouvelle-Orléans, à 3 1/2 de prime.

Le bâtiment négrier *Mazeppa* a été conduit à la Havane.

L'opinion générale dans l'île est que Concha sera maintenu comme capitaine-général.

L'état sanitaire de la Havane s'améliore.

Les fortes pluies ont inondé plusieurs parties de l'île et ont causé des dommages aux récoltes.

Les affaires sont en général languissantes.

Voici les numéros que le sort a favorisés au tirage de la loterie du 25 septembre:

13,601, $100,000; 12,606, $50,000; 16,386, $30,000; 23,724, $10,000; 16,613, $5,000; 22,033 $2,000; 23,947, $2,000; 7,132, $2,000; 809, $2,000 478, $1,000; 13,775, $1,000; 20,995, $1,000; 21,115, $1,000; 21,040, $1,000.

ARRIVÉE DE DENRÉES.

Il est arrivé en ville, dans la journée d'hier jusqu'à 9 heures du soir, par les bateaux à vapeur du fleuve:

Coton—1486 balles.	Pommes de terre—1678 barils.
Tabac—6 boucauts.	Son—1069 boisseaux.
Farine—2767 barils.	Blé—187 boisseaux.
Maïs—2263 sacs.	Pommes—465 barils.
Avoine—1925 bois.	Foin—140 balles.
Whisky—35 barils.	

Corde d'emballage, fromage, huile, cuirs, &c.

MORMONS.—Le *Times* de New-York nous apprend que cette ville renferme mille Mormons, soumis à l'autorité spirituelle de Brigham Young.

A un moment de l'année où la GRIPPE et la COQUELUCHE sévissent dans presque toutes les familles, nous croyons être utiles à tous en rappelant que M. Henriquez, sollicité par plusieurs médecins, a composé un sirop qui est spécial pour combattre cette pernicieuse influence. Le goût agréable de ce sirop, en même temps que ses propriétés précieuses lui assurent la supériorité sur tous les autres remèdes du même genre. Voir aux annonces.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe DE TROIS JOURS PLUS RÉCENTES.

Arrivée du Niagara à Halifax.

LE COTON EN BAISSE.

Faillites en Angleterre.

La conférence impériale.

Incendie de 160 navires sur la Neva.

(PREMIERE DEPECHE.)

Halifax, 7 octobre.— Le steamship de la malle Royale, *Niagara*, capitaine Ryrie, parti de Liverpool dans l'après-midi du samedi 26 septembre, est arrivé aujourd'hui à Halifax, en route pour Boston. Les nouvelles que nous apporte le Niagara sont de trois jours postérieures à celles reçues par l'Anglo-Saxon.

Bulletin commercial.

Liverpool, 26 septembre.—Les ventes de coton, pour la semaine, ne se sont élevées qu'à 29,000 balles, sur lesquelles 4500 ont été attribuées à la spéculation.

Toutes les qualités sont légèrement en baisse.

Les ventes de vendredi, 25 septembre, ont atteint 5000 balles, et le marché a clos calme et faible.

Le stock en gros du coton américain dans le port, constate 206,500 balles.

Les avis de Manchester sont défavorables. Les acheteurs demandent une baisse.

Les céréales ont clos avec calme, mais tendant à la baisse.

Les provisions étaient également calmes à la clôture. Le bœuf est languissant, et toutes ses marques ont beaucoup baissé.

Les consolidés au comptant ont fermé à 90 1/8.

[DEUXIEME DEPECHE.]

Le Niagara n'apporte aucune nouvelle de l'Inde.

Faillites.

A Hull, en Angleterre, les banquiers Harrison, Watson & Cie, ont failli. Leur passif est considérable.

Conférence impériale.

Les Empereurs de France et de Russie ont eu une entrevue à Stuttgardt le 25 septembre.

Espagne et Mexique.

Le Mexique a mandé qu'il acceptait la médiation de la France et de l'Angleterre, pour la solution de son différend avec l'Espagne.

Autre entrevue impériale.

Les Empereurs de Russie et d'Autriche doivent avoir une entrevue à Ivil (ville de la Pologne prussienne) le premier octobre.

Nouvelles financières.

Détroit, 6 Octobre.—La *Farmers and Mechanics' Bank*, de cette ville, a reçu une injonction de l'avocat-général.

Boston, 6.—Une autre injonction a été faite, par les commissaires des Banques, à la *Western Bank* de Springfield.

St Louis, 6.—Une résolution a été émise aujourd'hui au *Merchant's Exchange*, à l'effet de recevoir et de payer l'argent au pair; elle a été adoptée par un vote unanime.

New-York, 6.—Les billets des banques suivantes: *Bank of Massachusetts, Mercantile, Charter Oak* et *Exchange*, de *Hartford, Connecticut, Bank of Watertown*, ont été refusés aujourd'hui.

Affaires de la Pennsylvanie.

Harrisburg, 6 octobre.—La chambre a différé la prise en considération de la résolution qui exigeait des différentes banques un état de situation de leurs affaires avant qu'aucune loi fut votée. L'assemblée s'est ensuite ajournée au lendemain.

Le Sénat a délibéré sur la question des banques, mais n'a encore pris aucune décision.

Marchés américains.

Cincinnati, 6 octobre.—Les avis de New-York et de St Louis déprécient le marché en général, ou très peu d'affaires ont été faites. A la clôture, lourdeur et irrégularité. Farine, de $4 25 à 4 50; whiskey, 16c; maïs, de 45 à 52c; avoine, de 37 à 40c. Les affaires sans changement.

New-York, même date. Coton, très languissant et sans ventes aujourd'hui. Farine, lente, celle du Sud de $5 25 à 5 50; blé blanc, en baisse de 2c; blé du Sud, à $1 25; maïs, de 46 à 52c; prime porc, de $17 50 à 18; lard et bacon, inactifs; huile de lin, 75c; fer en saumons, de $24 à 28 50, cotés nominales; sud, sans acheteurs, à 10c; café à 11 1/2c.

Suite des nouvelles par le Niagara.

Londres, 25 sept.—L'argent est actif et sans changement. Il s'est fait quelques opérations dans les effets américains. Consolidés, sans changements et clos à 90 1/8.

Liverpool, 26.—Il y a eu une baisse de 1/8 sur toutes les qualités de coton, depuis mercredi. Orleans fair 9 5/8, Orleans middling, 9 1/4, Mobile fair 9 1/2, Mobile middling 9 1/8, Uplands fair 9 3/8, Uplands middling 9 d.

Le total des cotons importés sur cette place est comme suit: 206,500 balles américaines, 73,500 d'autres provenances.—Total, 280,000 balles.

Les ventes de samedi se sont restreintes à 4000 balles.

Céréales. Le marché est languissant et a une tendance à la baisse. La farine se maintient, mais les qualités inférieures tendent à fléchir; le blé a baissé de 2 d; le maïs est languissant; farine du Canal de l'Ouest 32 à 33; blé rouge 7 sh 9 à 8 sh 3; blanc 9 à 9 6; maïs mélangé et jaune 37 à 38; blanc 41 sh.

Provisions.—Les provisions languissent à la clôture.—Porc ferme, graisse 1 sh plus bas; jambon ferme.

Marchés de Londres.

Londres, 26.—Le sucre a clos actif; le café calme, avec baisse d'un d; le blé, en baisse de 1 d; l'esprit de térébenthine, 38 sh.

Marché du Havre.

Les avis du Havre cotent le N. O. très ordinaire à 126 fr.

Angleterre.

En Angleterre, on a fixé le 7 octobre comme jour d'humiliation et de prières, à propos des troubles de l'Inde.

Il est rapporté que lord Elgin sera bientôt nommé gouverneur-général de l'Inde.

France.

La Patrie, journal de Paris, dit que l'entrevue des deux empereurs est seulement un gage de l'amitié qui existe entre la France et la Russie.

Le midi de la France a beaucoup souffert des inondations; elles ont détruit beaucoup de propriétés et plusieurs personnes ont péri.

Les vendanges sont regardées comme des plus abondantes.

Russie.

Un terrible incendie a éclaté sur la rivière Neva, à St Pétersbourg, détruisant cent soixante navires.

Le czar approuve le projet de l'abolition partielle du servage en Russie.

Le gouvernement active en ce moment la construction des fortifications du détroit de Yenikale. (Yenikale,—qu'on nomme aussi parfois Jenikale ou Enikale,—connu jadis comme Bosphore Cimmérien, est un détroit de 20 milles d'étendue, n'ayant pas plus de 10 milles de largeur, et reliant la mer d'Azof à la mer Noire; il a très peu de profondeur: en quelques endroits, on n'y compte que 14 pieds d'eau.—RÉD.

INDE.

Nombre de fugitifs, échappés des districts en révolte, sont arrivés à Southampton et font un récit effrayant de ce qui se passe à Calcutta et dans les provinces.

Un détachement de troupes françaises est arrivé à Calcutta, venant de Pékin, et a été immédiatement dirigé sur Chandernagor, pour protéger cette place. [Chandernagor, sur la rivière Hogly, à vingt milles de Calcutta, est la principale ville des possessions françaises dans le Bengale. Possédée d'abord par la France dès 1676, puis acquise à l'Angleterre en 1757, elle revint finalement à la France en 1816.]

Chine

La corvette américaine Levant a incendié un village sur l'île de Formosa, où se rassemblaient des pirates. Cette vengeance a pour cause le pillage d'un navire américain.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 7 octobre.—Près de deux millions de bons sur le trésor ont été envoyés pour en avoir le paiement, depuis le 24 septembre. Les demandes sont moins actives en ce moment, par suite d'un peu plus d'aisance qu'on éprouve sur le marché monétaire.

Le département de la marine a donné des ordres aux commandants des bâtiments de guerre en station sur nos côtes, d'intercepter tout bâtiment ayant des hommes armés et qui auraient l'intention d'envahir le Mexique ou Costa-Rica.

NOUVELLES FINANCIERES DU NORD.

New-York, 7. Une assemblée de négocians a eu lieu aujourd'hui, afin d'aviser au moyen de soulager l'état actuel de la place; ils recommandent que les banques escomptent immédiatement pour sept millions de piastres, et pour dix autres millions peu après.

Un comité a été nommé pour en conférer avec les banques.

Marché de New-York.

New-York, 7.- Le coton est calme, la farine irrégulière; blé 1 28 à 1 37; maïs 70 cts. Provisions languissantes.

Cincinnati, 7.- Farine, 4 25 à 4 50; avoine 40; whisky 16. Change sur New-York, 5 pour cent de prime.

CHARBON ANTHRACITE ET CHARRETTES-BALANCES DE MARTIN.—Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce que publient aujourd'hui dans l'*Abeille* MM. SPENCER FIELD & Co, au coin des rues Camp et South. Ceux-ci reçoivent en ce moment une grande quantité de charbon anthracite de diverses qualités. Une partie considérable de ce charbon a été choisie expressément pour le marché de la Nouvelle-Orléans. L'anthracite qui est expédié à la maison ci-dessus mentionnée brule aisément, dure très longtemps et dégage beaucoup de chaleur.

Le public a eu souvent à se plaindre de l'improbité de quelques marchands de charbon. Si vous en achetez vingt barils, on vous en livrera peut-être dix-huit, et il vous est impossible de constater la fraude. MM. Spencer Field & Co emploient les charrettes-balances de Martin où le poids est marqué et où la charge est indiquée par un ingénieux mécanisme. L'acheteur de cette manière ne saurait être trompé, la charrette indiquant invariablement le poids du charbon que le vendeur se sera engagé à livrer. Les véhicules sont en outre construits de telle façon que les blocs de charbon ne sont point brisés par les cahots, comme ils le sont dans les charrettes ordinaires. De nombreuses attestations ont été fournies à l'inventeur par des marchands du nord et de l'ouest. Le charbon que transportent les nouveaux véhicules sera vendu par tonneau de 2000 livres. Les prix de MM. Spencer Field & Co. sont très modérés.

INCENDIE D'UN MOULIN A COTON.— Le moulin à coton de M. John H. Evan, situé dans le voisinage de Bayou Sara, a été détruit par un incendie jeudi dernier. Le coton qui s'y trouvait a été également dévoré par les flammes. M. Evans a perdu il y a un an de la même manière un beau moulin à coton. Le sinistre est attribué à la malveillance.

NÈGRES A VENDRE.—M. THOMAS FOSTER, 157 rue de la Commune, a sont bons et robustes esclaves des deux sexes à vendre, tels que nègres de champs, cuisinières, blanchisseuses, repasseuses, etc. On trouvera toujours en son dépôt des nègres acclimatés qui sont habitués aux travaux des champs. Ses prix sont modérés. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

AMPHITHEATRE DE SPALDING ET ROGERS.—L'ouverture de cet amphithéâtre a eu lieu mardi soir. La célèbre troupe de Campbell, avec son chef Mat Peel, a été accueillie avec enthousiasme. En dépit de l'inclémence du temps, l'enceinte de la salle était remplie de spectateurs qui venaient saluer la réapparition des ménestrels. La représentation n'a rien laissé à désirer.

Hier soir, la foule était encore plus nombreuse et le succès n'a pas été moins grand que celui de mardi.

L'INJONCTION ACCORDÉE.—Le juge Morgan, de la Deuxième Cour de District, a accordé, hier, l'injonction que demandait M. Moise, avocat-général, au nom du comité Central Démocratique, à l'effet d'empêcher le Maire et le Conseil de désigner des inspecteurs et des precincts pour l'élection de novembre prochain.

COUR DU RECORDER STITH. — Une pétition portant la signature de treize propriétaires des rues Gravier, Perdido, Franklin et St-John fut adressée dernièrement au maire. Il y était dit qu'une partie des batisses connues sous le nom de "Rice's Row" et situées dans la rue Gravier, étaient habitées par des femmes de mauvaises mœurs: les pétitionnaires demandaient à Son Honneur de les en faire sortir.—Plusieurs femmes dont on trouvera les noms plus bas, furent conséquemment arrêtées et conduites devant le recorder Stith; les unes durent acquitter une amende et les autres furent mises en liberté, leur avocat, M. Field, ayant déclaré qu'elles quitteraient les maisons qu'elles occupaient. — M. Wm Rice, propriétaire des batisses, obtint alors, par l'intermédiaire de M. Field, et fit présenter au recorder, par un député-shérif, l'ordre suivant du juge Price, de la Quatrième Cour de District:

"Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Wm Rice, administrateur, contre la ville de la Nouvelle Orléans.

Au Recorder du Premier District de la Nouvelle-Orléans.

" Il vous est ordonné, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, de cesser de molester Catherine Russell, Mme King, Caroline Mac, Ellen Dora, Mme O'Neal, Mme Williams et Ellen Lewis, locataires du plaignant, dans l'occupation des maisons situées rue Gravier, entre Baronne et Franklin, Nos 244 à 247 inclusivement, de les en chasser forcément. Ceci vous est enjoint jusqu'au nouvel ordre de cette cour. Vous devez porter à la connaissance de notre cour ce que vous ferez dans cette circonstance et transmettre en même temps ce writ, le premier lundi de novembre prochain ou avant cette époque.

Témoin, l'hon. J. W. Price, juge de notre-dite cour, ce 6 octobre, dans l'année de Notre Seigneur 1857 et la quatre-vingt-deuxième année de l'indépendance des Etats-Unis."

K. LOEW, député greffier

Le recorder, après avoir lu le document, annonça qu'il n'obéirait pas à l'ordre, parce qu'il avait été prouvé que les femmes en question étaient des *nuisances*, parce que l'injonction avait été obtenue dans le but d'interrompre et d'arrêter le cours de la justice. Il ajouta qu'il maintiendrait son décret, même s'il devait être envoyé en prison pour n'avoir pas obéi à l'injonction d'un tribunal supérieur.—Pour prouver que c'était bien là son intention, il lança l'ordre d'arrêter toutes les accusées et déclara que si elles n'étaient pas encore sorties des maisons il les enverrait à la maison de travail. Il refusa de plus à M. Field d'examiner les affidavits, à moins d'un ordre d'un des juges de district. Il avait, disait-il, voulu désirer préparer un appel à un tribunal supérieur.) Le recorder termina en disant qu'il était convaincu que la défense voulait arrêter le cours de la loi; que le peuple approuverait la ligne de conduite qu'il croyait devoir suivre.

Henry, esclave de M. Marsh, a été envoyé devant le Premier Juge de Paix pour avoir volé $350 en argent dans le magasin de Thomas Doban, encoignure Thalie et Dryades.

—C. L. Marshall s'est armé d'un pistolet, dit un affidavit, et a tiré sur Wm Stone qu'il a blessé.—Cautionnement de $750; instruction fixée au 21 du courant.

ENQUÊTES.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de Daniel Daly, qu'on a trouvé mort sur le bateau à vapeur *Allegheny*, mouillé au pied de la rue Girod, premier district.—Il est tombé dans le fleuve en essayant de tirer un seau d'eau tandis que le bateau marchait.—Verdict: noyé par accident.—Daly était Irlandais et avait 35 ans.

—Une autre enquête a été tenue sur le cadavre d'un inconnu mort sur le même bateau. Verdict: congestion cérébrale. Le défunt était Français et paraissait âgé de 40 ans.

ACCIDENT—M. Johnson, en examinant, hier, un magasin qu'il fait construire dans la rue Nouvelle-Levée, près Gravier, est tombé d'un échafaudage et s'est grièvement blessé.

COUR DU RECORDER FABRE.—A. Stafford, h. c. l., accusé d'avoir insulté une blanche du nom de Margaret Buchman, a été condamné à vingt cinq piastres d'amende et à fournir un cautionnement de $25 pour répondre de sa bonne conduite.

Les Finances de l'Illinois.

CREDIT DE CET ETAT.

On lit dans le *Journal de l'Illinois*:

Au milieu de tous les désastres financiers, qui affligent aujourd'hui les Etats-Unis, il est consolant pour nous, habitans de l'Illinois, de savoir que les finances de cet Etat n'ont jamais été aussi prospères qu'elles le sont aujourd'hui.

Les taxes de l'année dernière, dit le *Chicago Tribune*, ont été payées avec promptitude et empressement; et il y a maintenant dans le coffre fort du Trésorier d'Etat, à Springfield, une somme plus que suffisante, non-seulement pour défrayer les dépenses ordinaires du gouvernement, et pour payer en entier l'intérêt de janvier sur la dette de l'Etat, mais encore pour rembourser sur le capital de cette dette.

Le revenu provient des sources suivantes: Taxe pour les dépenses ordinaires:

Two Mills Tax	$332,668 95
Taxe de l'intérêt	574,517 54
Taxe des Ecoles	461,634 33
Fonds des terres publiques	574,517 54
Sept pour cent sur les recettes du chemin de fer central de l'Illinois, estimé à	6,179 54
	135,000 00
	$2,084,517 95

Comme on peut le voir, le montant total de ces taxes est énorme. Mais les habitants de l'Illinois, jaloux de son honneur, les ont toujours payées sans murmurer. Aujourd'hui, cependant, il serait temps de les diminuer. La taxe que l'on désigne sous le nom de "two mills tax," et qui est prélevée sous l'autorité de la constitution devrait être abolie; et si notre législature démocrate de l'hiver dernier n'avait pas eu plus à cœur de sauvegarder ses avantages politiques que de protéger les vrais intérêts du peuple, elle aurait, sans perdre de temps, pris les mesures nécessaires pour amender la constitution, et délivrer ainsi les payeurs de taxes du lourd fardeau qu'ils portent depuis ces dix dernières années. Cette taxe s'élève maintenant à $574,517; elle ne saurait être appliquée à aucun autre objet qu'au paiement du principal de la dette de l'Etat, et aucune législature, tant que la constitution restera ce qu'elle est aujourd'hui, ne saurait en exempter le peuple. Il faut encore attendre trois ans avant qu'aucun changement ne puisse être fait à la loi fondamentale de cet Etat. En attendant, que ceux sur le dos desquels pèse cette taxe, n'oublient pas que c'est la démocratie qui leur a imposé ce fardeau et qui a voulu qu'ils continuassent à le porter. Les républicains de la législature, dans la vue d'en alléger le poids, voulaient que la constitution fût amendée; mais leurs adversaires s'y opposèrent, parce qu'ils voyaient pour eux un danger politique dans le rassemblement d'une convention.

La dette de l'Etat s'élève maintenant à $12,962,691 65, dont à peu près cinq millions proviennent d'intérêts accumulés. Avant que la constitution puisse être amendée, plus de deux millions de cette dette auront été payés. Il faut espérer qu'en 1860, notre dette sera réduite à dix millions, et que nos revenus, sans comptes nos taxes directes, suffiront entièrement ou à peu près pour payer un intérêt de six pour cent sur le montant de cette dette.

Ce doit être une gloire pour chaque citoyen de cet Etat de penser que notre crédit est maintenant rétabli. Si le souvenir des faillites passées pouvait être effacé, le nom de l'Illinois serait sans blame et sans tache. Les difficultés qu'il a fallu vaincre, chez nous et à l'étranger, pour obtenir ce résultat, ont dû nous enseigner des leçons de sagesse qui sans doute ne seront pas perdues. Si nos législateurs comprennent une bonne fois toute l'importance qu'il y a pour notre prospérité financière, de ne jamais mêler l'Etat aux entreprises particulières de quelque nature qu'elles soient, qui n'ont pas un rapport direct avec le but pour lequel le gouvernement lui-même est établi, si nos législateurs comprennent cela, disons-nous, l'expérience que nous avons acquise n'aura pas été payée trop cher.

LE MOYEN-AGE.

Jamais, à aucune époque, la société ne fut plus profondément troublée par les excès des grands et petits seigneurs qui se disputaient la possession du sol et exploitaient si cruellement le peuple. Thomas de Coucy, seigneur du château de Marne, pillait les pauvres et les pèlerins qui se rendaient à la terre sainte ou revenaient de Jérusalem, et, afin d'obtenir de l'argent, il suspendait ses captifs; comme le français, dans les mots, ne brave pas l'honnêteté, nous empruntons à M. de Châteaubriand un détail édifiant: *Testiculis appendebat propriâ aliquoties manu.*

Et ce n'est pas là un fait isolé. Les seigneurs, en commettant ces brigandages, étaient convaincus qu'ils exerçaient un privilége de leur condition, et ils se montraient jaloux de ce privilége. Le seigneur de Marans, Regnault de Pressigny, non-seulement rançonnait les bourgeois et détroussait les passans sur les grandes routes, mais il se plaisait, l'honnête homme! à crever un œil et à arracher la barbe à tout individu qui traversait les terres de sa seigneurie.

C'était dans ce temps-là qu'on voyait un chef de bande, Arnaud de Cervoles, qui, après avoir mis à sac une partie de la Provence et s'être souillé des crimes les plus abominables, allait demander l'absolution au pape les armes à la main. Le pape lui donna l'absolution, et lui comptait en outre quarante mille écus, après l'avoir fait asseoir à sa table.

La corruption des mœurs n'avait jamais été si grande, ni la prostitution en tel honneur. Sauval, dans ses *Antiquités de Paris*, nous apprend, entr'autres choses édifiantes, que les prostituées furent autorisées à former une corporation qui eut ses coutumes et ses priviléges, et qu'elles célébraient tous les ans la fête de Sainte Madeleine, qu'elles avaient choisie pour patronne, en faisant une procession solennelle. Il y avait même des prostituées royales, *regiæ meretrices*, qui suivaient la cour dans ses voyages. Un Guillaume, comte de Poitiers, fondait publiquement à Niort une maison de débauche sur le modèle d'une abbaye avec prieuré et abbesse; chaque *religieuse* avait une cellule et prononçait des vœux de plaisir. Et les vassaux de cet aimable Guillaume payaient un impôt pour doter richement ce monastère. Celui qui douterait de la vérité de ce fait, n'a qu'à consulter un historien non suspect que nous avons cité. C'est M. de Châteaubriand, dans ses *Etudes historiques*, qui le mentionne.

FEUILLETON.

GEORGES D'AMBRE.

I.

Le faubourg Saint-Germain possède derrière quelques-uns de ses hôtels de magnifiques jardins dont la spéculation a respecté jusqu'à présent les ombrages centenaires.—Dans un de ces jardins, qu'on pourrait sans exagération appeler un parc, deux groupes se promenaient par une splendide journée de juin. Le premier se composait d'un jeune homme et d'une jeune fille: Henry de Bourbonneux, un élégant cavalier de vingt-cinq ans, et Louise d'Ambre, une blonde et délicate enfant. Ils étaient fiancés depuis leurs plus jeunes années, et le mariage allait consacrer dans quelques semaines une union souhaitée par tous.

Louise et Henry marchaient les bras entrelacés, foulant aux pieds la neige odorante qui tombait des grands acacias, souriant à l'avenir qui déroulait devant leurs yeux son arc-en-ciel tout rempli des plus douces promesses. Ils marchaient heureux, enivrés, se parlant à voix basse. La nature entière semblait s'associer au bonheur de ces deux enfants. Le ciel, d'un bleu pur, resplendissait de calme et de sérénité, les fleurs exhalaient leurs parfums les plus pénétrans, les oiseaux disaient leur hymne la plus joyeuse. Il se dégageait du ciel et de la terre de saintes ivresses qui transportaient les âmes des deux fiancés dans les régions enchantées de l'éternelle félicité et de l'espérance infinie.—Leurs cœurs, saintement liés, frémissaient sous cette mélodie de la nature, dont toutes les voix s'unissaient pour murmurer deux mots: amour et bonheur!

Nous n'introduirons pas nos lecteurs dans la société de Louise et de Henry. A quoi bon les initier à ces confidences de deux âmes qui épanchent l'une dans l'autre l'essence divine dont elles sont remplies? Pourquoi leur répéter ces sublimes niaiseries dont s'enivrent les amoureux et que raillent les indifférens? Nous avons tous été jeunes, nous avons tous aimé.... ou nous aimerons tous. Souvenons-nous ou espérons!

Louise de Lozerate avait dix-huit ans en 1832, quand elle épousa le marquis d'Ambre, ancien chef d'escadron de la garde royale, qui avait remis son épée dans le fourreau en 1830: elle apporta à son mari une beauté éblouissante, et, de plus, ce qui valait mieux, toutes les grâces de l'esprit et toutes les fortes qualités du cœur. Pendant dix-huit ans, elle fit les délices de la maison conjugale. Au lit de mort, le marquis lui dit en lui pressant la main: "Je mourrais résigné, s'il ne fallait pas vous quitter." Restée veuve à vingt-six ans dans tout l'éclat d'une beauté universellement célébrée, elle vit les plus grands partis de France et de l'étranger aspirer à l'honneur d'obtenir sa main. Toutes ces demandes furent vaines, les persévérances les plus obstinées furent lassées; la marquise resta fidèle au souvenir de son mari. Dédaignant les succès que le monde pouvait lui offrir, elle s'ensevelit dans une retraite dont on porta le deuil dans plus d'un salon du faubourg Saint-Germain, et consacra sa vie à l'éducation de ses deux enfants adorés, Louise et Georges.

A cette époque, Mme d'Ambre était encore très belle; son visage respirait cette sérénité que donne l'accomplissement du devoir et le recueillement d'une vie respectée par les passions. La marquise avait tout dernièrement été l'objet d'une démarche qui eut fait l'amour-propre de bien des femmes. Un Russe de haute distinction avait demandé sa main. Cet un adorateur de vieille date. Quand il vint en France pour la première fois, vers 1830, il répondit à une personne qui lui demandait ce qu'il trouvait de plus beau à Paris: "C'est Mme d'Ambre." Son amour avait résisté à l'absence et au temps.

Le comte de Bourbonneux était un homme d'une taille élevée, dont toute la personne exhalait le plus pur parfum aristocratique. Sa tête, entièrement blanche, et une longue barbe de la même couleur, qui descendait jusqu'à sa poitrine, lui donnaient l'air d'un de ces patriarches dont le portrait enrichit le salon de quelque antique château. Son visage grave inspirait une sympathique confiance, et, dans ses yeux, largement ouverts, on lisait une grande bonté alliée à une grande fermeté.—C'était un de ces gentilshommes de vieille roche qui ont conservé en partie les mœurs et les traditions d'un temps évanoui; il semblait un vieux chêne oublié par les bûcherons au milieu d'un taillis. Le comte avait le plus profond respect pour son nom, qu'une succession d'aïeux lui avait transmis pur de toute tache. Au milieu de ce qu'on disait, l'esprit des Mortemart, on ajoutait: le sang des Bourbonneux. En effet, les Bourbonneux étaient bons, suivant une expression de l'époque, et Saint-Simon lui-même n'aurait pu trouver dans cette vieille famille la moindre trace de mésalliance. Jamais les Bourbonneux n'avaient, à l'exemple des plus grandes familles de France, cherché une alliance dans les opulentes maisons de financiers: ils poussaient cette rigidité de principes jusqu'aux conséquences les plus extrêmes. Le comte Jean de Rostand de Bourbonneux avait refusé pour son fils aîné la main de la fille d'un duc et pair, parce que le père de cette jeune fille était le gendre d'un collègue de Samuel Bernard. Notre comte eut été très capable d'imiter son ancêtre, malgré les modifications qu'ont subies depuis les idées: il se tenait obligé par ses armes. Les Bourbonneux avaient porté d'abord de gueules ancrée de gueules sur champ d'argent, et le comte Jean de Rostand avait obtenu du roi Louis XV, en récompense de services rendus à Fontenoy, d'ajouter à son blason une hermine sur champ d'azur avec cette devise: *Sicut nomen*. C'était sa réponse à ceux qui le blamaient d'avoir repoussé une alliance ducale.

A part cet attachement à son nom, attachement respectable, M. de Bourbonneux était du son temps. Il était le seule question sur laquelle il n'eût jamais consenti à se céder. Autrement il était d'une facilité de vivre accommodante, et ne réclamait d'autre privilége que celui de se montrer meilleur et plus généreux que le commun des hommes.

La marquise et le comte marchaient à l'un de l'autre. Le visage de Mme d'Ambre exprimait un abattement profond, et ses traits ne reprenaient l'expression sereine qui leur était habituelle que pour sourire à sa fille, qui, de temps en temps, se détournait afin de regarder sa mère. L'aimable enfant voulait partager avec sa mère la joie qui inondait son âme, et peut-être bien lui demander pardon d'un bonheur dont elle n'était pas la source unique.

—Ma chère amie, vos craintes sont tout à fait chimériques, disait M. de Bourbonneux.

—Vous voulez me rassurer.

—Je le désire vivement; mais croyez bien que je ne vous offre pas les consolations banales dont sont prodigues les indifférens. Si je trouvais à vos craintes le moindre fondement, j'aimerais mieux les partager que les nier.

—Enfin depuis quelque temps je vois à peine Georges. A table, sa place est souvent vide.

—Georges est jeune, laissez-lui jeter son feu, et l'apaisement se fera bientôt. Je conçois que les mères se préoccupent plus vivement que nous autres hommes de ces petits écarts inhérens à la jeunesse, et qui leur sont à elles si complètement étrangers; mais tout cela n'est pas grave; ce n'est pas un crime d'être amoureux, ce n'est pas un danger non plus. Nos pères disaient: "Il faut que jeunesse se passe," et ils avaient souvent raison. Croyez-moi, si quelque liaison éphémère entraîne aujourd'hui Georges loin de sa mère, il reviendra bientôt auprès d'elle. L'amour passe, l'affection filiale reste.

La marquise hocha tristement la tête; puis elle étendit silencieusement le doigt dans la direction de Henry. M. de Bourbonneux, sans donner à Mme d'Ambre le temps d'exprimer une pensée que son geste lui avait dévoilée, reprit avec le ton d'enjouement qu'il avait adopté pour amener son amie dans un milieu moral plus tranquille:

—Oh! Henri est un très mauvais exemple à citer; c'est une exception. Il n'a jamais éprouvé qu'une passion qui s'est emparée de sa vie entière; elle l'a escorté à toutes les heures de son existence, elle l'a enveloppé comme une armure sainte sur laquelle sont venues se briser toutes les séductions et toutes les tentations de la jeunesse. Mais nous trouverons bien autour de nous quelque douce et tendre jeune fille qui ramènera l'enfant égaré au bercail. Ces chères têtes blondes sont de grands docteurs qui possèdent les secrets les plus merveilleux pour guérir les fils qui s'attardent trop longtemps loin de leurs mères.... et les mères qui se préoccupent trop sérieusement des simples bagatelles.

—Vous êtes bon, mon ami, et je vous remercie de tous les efforts que vous faites pour me consoler. Peut-être la vérité est-elle avec vous. Peut-être ne devrais-je pas attribuer à la conduite de mon enfant plus d'importance que vous n'en trouvez vous-même, mais je ne puis me défendre contre les pressentiments qui viennent m'assaillir. Je connais la vie moins que vous, mais j'entrevois le danger par cette intuition sûre que la Providence a donnée aux mères. Et, tenez, je vais vous donner une preuve convaincante de la puissance des pressentiments. Je me souviens qu'un jour, Georges était seul à jouer dans le salon; c'était pendant l'hiver, un grand feu flambait dans la cheminée. Je m'habillais dans ma chambre, tout à coup une idée terrible traversa mon esprit, et une image affreuse s'offrit à mes yeux: Georges se brûlait. Je me précipitai dans le salon et j'aperçus le pauvre petit qui avait roulé jusque dans la cheminée; le feu commençait à atteindre sa chevelure. Pourrez-vous nier, mon ami, après ce fait, la force des pressentiments? ils ne m'ont jamais trompée. Aujourd'hui, je ressens ce serrement de cœur que j'ai éprouvé plus d'une fois dans les circonstances où un péril menaçait mes enfans. J'en suis certaine, mon pauvre Georges court un danger.

La figure de Mme d'Ambre exprimait une désolation si profonde que Louise, qui venait de se retourner, courut se jeter dans les bras de sa mère.

—Qu'avez-vous donc, chère maman? s'écria-t-elle tout effrayée.

—Rien, mon enfant, répondit la marquise, en baisant les blonds cheveux de sa fille.

—Vos traits sont bouleversés. Vous souffrez, vous avez du chagrin?

—Non, ma petite Louise; tranquillise-toi. Je me porte bien et je n'ai pas de chagrin.

—Bien vrai? et elle répéta en regardant M. de Bourbonneux avec une expression de vive inquiétude: Bien vrai?

—Bien vrai! répondit le comte en souriant.

La jeune fille, rassurée, courut rejoindre son fiancé, non sans se retourner plusieurs fois pour s'assurer si sa mère ne l'avait pas trompée. La marquise avait, par un violent effort sur elle-même, rappelé sur ses traits le calme et la sérénité. Le cœur seul saignait, mais le visage souriait.

—J'ai failli me trahir, pensa-t-elle. Dorénavant, je veillerai sur moi avec plus d'attention.

—Ma chère amie, dit M. de Bourbonneux en reprenant la conversation interrompue par Louise, je conçois à la rigueur que vous soyez préoccupée par la conduite de Georges, mais je ne comprends pas que vous voyiez un danger là où il n'y a tout au plus irrégularité. Georges est une bonne nature pleine d'honneur et de loyauté. Il n'y a rien à craindre.

—Oui, Georges est bon, loyal, dévoué, mais il est faible. Sa volonté subit facilement les influences étrangères et se plie sous la domination. Si cette domination est mauvaise, ne peut-elle pas diriger sa vie hors de la route tracée par le devoir? Croyez-vous que l'influence qui l'entraîne loin de sa mère, loin de sa sœur, au mépris des plus simples convenances, ne soit pas de nature à m'inquiéter? Souvent Louise me demande pourquoi son frère est si rare; je suis forcée d'inventer, à chaque instant, de nouveaux motifs pour expliquer son absence. Je n'ose pas l'interroger; plusieurs fois il m'a semblé disposé à me faire des confidences; ses lèvres s'ouvraient, mais elles se refermaient soudain, par je ne sais quel sentiment de crainte, de honte peut-être. Jusqu'à ce jour il ne m'était venu de lui que des joies, et mon âme est mal préparée aux rudes épreuves de l'affection; je ne puis plus les supporter. Je veux être fixée sur mon sort; voyez Georges, parlez-lui, sachez la vérité. Je vous demande ce service comme une grâce.

M. de Bourbonneux ne partageait pas les craintes de Mme d'Ambre. Le cœur des mères est prompt à s'effrayer, et puis, dans leur divin égoïsme, elles voudraient retenir à elles toute l'affection de leurs enfans, et elles souffrent d'en voir la moindre parcelle s'égarer vers un autre but. Le comte savait cela; néanmoins il répondit:

—Je ferai ce que vous me demandez.

—Merci, fit la marquise.

—Avant d'entretenir Georges, je veux voir un de mes neveux qui vit, à ce que j'ai entendu dire, au milieu de ce monde facile où Georges a sans doute planté sa tente. Par lui, j'aurai tous les renseignemens propres à nous édifier. Je vais lui écrire, en rentrant, de venir dîner ce soir avec moi. Vous voyez que je vais vite en besogne. Maintenant, je vous ferai une demande, à mon tour.

—Laquelle?

—Permettez-moi de repousser ces tristes préoccupations.... jusqu'à demain au moins. Ces idées-là vous font trop de mal. Prenez garde, marquise, on ne vous prendra plus pour la sœur aînée de Louise.

Ce madrigal amena sur les lèvres de la marquise un léger sourire, et elle répondit:

—Je tacherai de ne songer qu'à ma fille et à mon fils Henry.

—A la bonne heure! Vous pouvez être tranquille, mon amie; je vous le répète: ce n'est rien. Georges n'est pas perdu pour avoir dans le cœur une amourette; laissez pétiller ce feu de paille à la flamme si vive et si peu durable, le moindre vent suffira à l'éteindre.

Ils firent encore quelques tours de jardin. M. de Bourbonneux causait de Louise et de son fils, de ce mariage si prochain qui les comblait tous de joie, des mille projets et combinaisons qu'il faisait éclore. L'appartement de Louise était déjà préparé au château de Bourbonneux, où les deux jeunes époux devaient aller savourer les premiers rayons d'une lune de miel à laquelle leur amour assurait l'éternité. La chambre à coucher reproduisait avec la fidélité d'une photographie la chambre de Louise; c'était le même papier, les mêmes rideaux, les mêmes meubles. La jeune femme se retrouverait dans le milieu des douces habitudes chères à la jeune fille. Mme d'Ambre répondait un mot de temps en temps pour prouver qu'elle écoutait; mais quoique cette conversation l'intéressât vivement, on sentait que son esprit était ailleurs. Le comte s'en aperçut. On était arrivé devant le perron.

—Voulez-vous me permettre de vous quitter? il est deux heures et il faut que j'écrive à mon neveu.

En montant les marches du perron, Louise laissa tomber une branche d'acacia qu'elle tenait à la main; Henry la ramassa précipitamment.

—Ma fleur! fit la jeune fille en se retournant.

—Vous la voulez? répondit Henry, du ton le plus piteux.

—Oui.

Le jeune homme rendit avec une résignation triste la grappe parfumée. Il ne s'expliquait pas pourquoi sa fiancée tenait si obstinément à cette branche qu'il convoitait; et pourtant, au fond de son âme, Louise comprenait parfaitement qu'il la désirât.

Le cœur des femmes est dix fois plus intelligent que celui des hommes.

M. de Bourbonneux et son fils prirent congé des deux femmes.

En traversant la cour, Henry regarda derrière lui et il aperçut à la fenêtre, sous le rideau entr'ouvert, la blonde tête de Louise, qui le saluait d'un dernier sourire. Alors, comme il faut peu de chose pour consoler ceux qui aiment, il oublia le refus de la fleur; peut-être même ne soupira-t-il à comprendre le motif de ce refus inexplicable.

(*A continuer.*) GUSTAVE VATTIER.

PASTILLES DE SALSEPAREILLE.—Les pastilles de salsepareille du Dr Héreu sont toujours en grande demande et leur popularité s'accroît en raison des cures qu'elles ont opérées. De nombreuses attestations ont déjà été publiées dans l'Abeille. Nous apprenons que M. Héreu en possède beaucoup d'autres qu'il tient à sa disposition...

Décédé, hier, 7 du courant, à onze heures du matin, à l'âge de 47 ans, JOACHIM COURBEBAISSE, né à Bordeaux. Les amis et connaissances de la famille et de M. Th Michon sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cet après midi, à 4 heures. On se réunira à la maison mortuaire. Le convoi partira de la rue Bourbon, No. 46, entre Bienville et Douane.

Décédé hier, à 4 heures et demie du matin, à l'âge de 2 ans et 9 mois, JEAN BENJAMIN TOLEDANO, fils unique de Benjamin Tolédano et d'Eugénie Lavillebeuvre.

ATTENTION. Grande vente de tapis, broderies, marchandises assorties, &c.

Aujourd'hui, à 10 heures A. M., au magasin d'encan de H. Pritchard, Hyde & Co, No 26, rue de la Vieille-Levée. Conditions à la vente.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de cigares, ce matin, à 10 heures, par Pinturaud de D. E. Morphy, encanteur, au magasin de MM. Laborde & Xiques, No 39, rue de la Nlle Levée, en face de la rue Notchez.

Nous appelons l'attention des commerçants sur la vente de vins, eau de vie, gin, bordeaux, huile d'olive, etc., qui aura lieu aujourd'hui jeudi 8 octobre 1857, à 10 1/2 heures A. M., au magasin No 47, rue des Magasins en face de l'Arcade de Banks.

AVIS. La Resp. L.. le Foyer Maçonnique No 4, rite Ecossais, sous la juridiction du Sup. Cons. ... Orient de la Louisiane, ... No 14, entre les rues Esplanade et Paix. Or... de la Nlle Orléans, 6 octobre 1857. Par mandement. A. C. PREVOST, secrét. 8 oct—1

SOCIEDADE PORTUGUESA DE BENEFICENCIA. ASSEMBLEA GERAL E ANNUAL. Os membros que compoem esta Sociedade se reunirão, Domingo 11 do corrente, no seu locallo, no caminho de Bayou, entre as ruas de S. Claude Treme, as 2 1/2 horas da tarde, para tratarem de assumptos necessarios a dita Sociedade. O Snr Presidente espera que todos os miembros estejão presentes na dita ocazião. Por ordem do Snr Presidente. Novo-Orleans, 8 de Outubre de 1857. JOSE T. ARANTES. Secretario. 8 oct—3

CHARBON ANTHRACITE ET Charrettes de Martin, pesant elles-mêmes leur contenu. SPENCER FIELD & CO reçoivent en ce moment, par les navires Tempest, Hannah Crocker, National et l'Ocean-tis, 1500 tonneaux des espèces suivantes de charbon Lehigh et Schuylkill, savoir: COLERAINE, BEAVER MEADOW, SWATARA, LOCUST MOUNTAIN, PEACH ORCHARD et SPOHN. ... SPENCER FIELD & CO.

A VENDRE. UN ETABLISSEMENT DE FORGE et serrurerie ... s'adresser à A. ROBERT avocat, ... 8 oct—1m

AVIS. A partir de ce jour, 1er octobre 1857, le soussigné ne sera plus responsable pour les achats ou transactions quelconques faits autrement que par lui-même ou avec sa signature personnelle. T. T. MILLIOT.

AVIS. Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin pour l'importation de Tabac, Cigares et autres produits de la Havane ... JOS. CARDELLACH, rue Tchoupitoulas, entre Gravier et Natchez.

Tabac du Mexique. 20 balles de tabac du Mexique pour capes et cigares, en dépôt à la Douane, à vendre par JOS. CARDELLACH, rue Tchoupitoulas, No 23, entre Gravier et Natchez, au premier.

Cent nègres à vendre! Au dépôt d'esclaves de Foster, 157, rue de la Commune. ON trouve maintenant à vendre 100 nègres, de bonne mine, à savoir: nègres de champ, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, ... THOMAS FOSTER, 157 rue de la Commune.

Demande de pension. Un Américain avec sa femme, un petit enfant et une servante, désirent prendre pension dans une famille respectable ...

AVIS IMPORTANT. Kerosène ou huile de charbon SANS ODEUR!! ... M. NAUTRE & Co, Agents, 26, rue Condé.

A vendre à bon marché, 2000 CUISINES et POÊLES de toutes sortes de modèles ... B. NAUTRE & Co. 26, rue Condé.

LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, En enseigne Bienville. VIENNENT de recevoir par le navire Wartenberg, du Havre, un assortiment considérable de MARCHANDISES NOUVELLES. ... LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville.

Soieries unies légèrement tachées. NOTRE assortiment de taffetas unis en couleur étant arrivé un peu avarié, nous avons l'honneur de prévenir les dames que nous les vendrons à une piastre la yarde. ... LAZARE & LEVASSEUR, 8 et 10, rue de Chartres près Canal.

Talmas! Talmas!! UN petit lot de Talmas en drap gris sera vendu à $3 durant cette semaine. LAZARE & LEVASSEUR, 8 et 10 rue de Chartres.

Graines!.... Graines!.... Graines! T. BACHELIER, Rue des Ursulines 26 et 28. ... 6 oct—1m

Demande de Nourrice. ON demande immédiatement une nourrice, une femme de couleur. S'adresser au No 281, rue des Remparts.

DEMANDE. UN jeune homme parlant le français et l'anglais et pouvant donner de bonnes recommandations, désire une place de commis dans une maison de commission. S'adresser au bureau de ce journal.

Formation de Société. LES soussignés ont formé une société sous la raison de J. E. BEL & Co, pour la transaction des fourrages, vente et achat à commission ... J. E. BEL, T. GENERELLY. 5 oct—6f Rue Conti No 6, entre Levée et Chartres.

Demande d'un Commis pharmacien. UN homme capable de bien diriger des pharmacies trouvera une bonne place en s'adressant au bureau de ce journal. ...

A louer. POUR le 1er novembre, le magasin rue Bienville No 48. S'adresser à A. ROUBE, Rue de Chartres 149.

BI-SULFITE DE CHAUX DE ORIER. Aux Habitants Sucriers et aux Régisseurs. QU'IL me soit permis d'appeler votre attention sur le Bi-Sulfite de Chaux, manufacturé par moi, et de solliciter votre patronage. ... RICHARD H. ORIER, Coin des Encoignures des rues St-Charles et Union.

BI-SULFITE DE CHAUX, DE BONNABEL. LE propriétaire de la Fabrique de Produits Chimiques du Sud de la Nouvelle-Orléans ... H. BONNABEL, Encoignure des rues Natchez et Tchoupitoulas.

Raffinerie Carondelet. MANUFACTURE DE BI-SULFITE DE CHAUX. LE soussigné, agent et propriétaire de l'établissement ci-dessus nommé, a l'honneur d'informer les planteurs sucriers et les négociants, qu'il a fixé ainsi qu'il suit les prix de son bi-sulfite de chaux, garanti parfaitement pur: A 7 degrés Beaumé ... $4 par baril; ... ULGER LAUVE. 30, rue Carondelet.

Aux Planteurs Sucriers. P. MARCELIN a l'honneur de prévenir de nouveau MM. les Planteurs sucriers, MM. les marchands commissionnaires et le public en général que depuis plusieurs mois, il a rompu l'association qui existait entre Mme Julia Bonnabel et lui ...

Bi-Sulfite de Chaux DE MARCELIN & ALBRECHT, Manufacture de Bi-sulfite de Chaux DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Rue Clara, entre Calliope et Euphrosine près du dépôt du Jackson Railroad. ... PAUL MARCELIN, JOSEPH ALBRECHT.

BOYER'S ACADEMY, Rue Conti, No 168, Entre Dauphine et Bourgogne. Les cours de cette institution seront ouverts le 1er octobre.

LUNDI 5 OCTOBRE. MME G. BOYER reprendra ses classes de SOLFEGE pour l'instruction des enfants qui n'ont aucune connaissance des principes de la musique.

En vente chez les principaux libraires, RÉPONSE A M. DÉJACQUE: ... PAR S. DE SORDY. Brochure, 25 cents. 25 sept

Café à vendre. LE café connu sous le nom de "Planter's Exchange," ayant une bonne clientèle et situé dans la rue de la Vieille Levée, Nos 75 et 79, entre St Louis et Toulouse. S'adresser sur les lieux.

COLLEGE DES JESUITES. Encoignure Commune et Baronne. LES classes seront ouvertes dans cet établissement, lundi prochain, cinq octobre. L. CURIOZ.

Académie de Jefferson. No 53, rue Bourbon, Nlle-Orléans, Sous la direction de G. J. Lord. CET établissement sera rouvert Jeudi, 1er octobre, époque à laquelle aura lieu la rentrée des classes. ...

POMMES DE TERRE.—300 barils et sacs grosses pommes de terre de St-Louis, ... CHOPARD & MARKS, 53 rue Tchoupitoulas.

VIN ROUGE.—1000 caisses vin rouge ... PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

CANDIDATS. Messieurs les Editeurs, Veuillez annoncer le soussigné comme le CANDIDAT DU PARTI AMERICAIN pour la Troisième Justice de Paix. A. SAUCIER.

LE soussigné, titulaire actuel, est candidat à la place de Constable du Troisième Juge de Paix. ... JAMES W. DUPLESSIS.

LE soussigné, titulaire actuel, est candidat à la place de Troisième Juge de Paix. ... JOHN W. ANDREWS.

MM. les Rédacteurs de l'Abeille, Veuillez annoncer M. EDMOND CANONGE comme candidat à la place de Commissaire des Taxes, pour le Second District.

MM. les Editeurs de l'Abeille, Veuillez annoncer au public que M. A. ABADIE est candidat indépendant pour constable de la quatrième Justice de Paix. PLUSIEURS VOTANTS.

Pastilles de Salsepareille. Aux Editeurs de l'Abeille, Messieurs, ... Jos ARSENAD.

POMMADE CONTRE LA CALVITIE. ...

ARRIVAGE D'EUROPE. Tous Médicaments frais. LE Dr HEREU ...

AVIS AUX FUMEURS DE TABAC MACHÉ. ... A. DELPIT.

A LOUER. Le rez-de-chaussée des magasins Nos 12 et 14 rue St-Louis ... A. DELPIT, 16, rue St Louis.

Banque de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 29 septembre 1857. ... G. M. PINCKARD, Président.

AVIS. Les actionnaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle ... O. GAILLARD, Président.

ON DEMANDE. ... D. P. SCANLAN & Co, No 12 rue de Chartres.

Magasin de Marchandises Sèches A BON MARCHÉ de DANZIGER, Encoignure Robertson et Orléans, et No 125, rue des Remparts. ... THEODORE DANZIGER.

J. G. PEPPARD & Co., IMPORTATEURS DE SOIERIES et MARCHANDISES SECHES DE FANTAISIE. No 55, rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

Installations de gaz. ... HENDERSON & GAINES.

A LOUER. ... P. H. FARISH, 60, rue Royale.

SERRURES FRANÇAISES. 10 caisses de SERRURES françaises ... JEANNET, QUERTIER & Co, 22 rue St. Louis.

Manufacture d'huile de la Louisiane, No. 60, rue Poydras. JOHN GALPIN & Co, NLLE-ORLEANS, LNE.

Cigares de la Havane. ... CABALLERO & RABUALDO, 85 Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

Egaré. Un petit chien à robe, de couleur noire, ... A. PERRAULT.

JOHN CULBERTSON, ... No 52, Passage de la Bourse St-Louis.

AVIS AUX CONTRIBUABLES DU PREMIER DISTRICT. TAXES D'ETAT. LES tableaux d'assessment pour la perception des Taxes d'Etat, dans le Troisième District, ... Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1857. JOS SOLOMON, Recorder du 3e dist.

AUX CONTRIBUABLES. Taxes d'Etat. LES tableaux d'assessment pour la perception des taxes d'Etat dans le Deuxième District, sont exposés à mon bureau ... J. L. FABRE, recorder. Nlle-Orléans, 2 octobre 1857.

F. MALARD & Co., Nos 58 et 60, RUE DU CANAL, ENCOIGNURE VIEILLE LEVÉE. NOUS venons de déballer un grand assortiment d'Habillements d'hiver des modes les plus nouvelles ... F. MALARD & Co.

Habillements d'habitations, Couvertes, etc. F. MALARD & Co., Nos. 58 et 60, rue du Canal.

Marchandises d'Automne! D. P. SCANLAN & Co, Nos 12 et 14, rue de Chartres. ...

Vêtements pour tout le monde. ALFRED MUNROE & CO, No 34, rue des Magasins, Encoignure Gravier, Nlle-Orléans. ...

C. C. WAYLAND & Co. ...

Pour la Toussaint! GRANDE EXPOSITION. ORNEMENTS POUR TOMBEAUX, Chez LELIEVRE, 210, rue Royale. ...

Aux dames Louisianaises. LA MAISON LELIEVRE, 290, rue Royale. ...

AVIS AUX AMATEURS. TIR AU PISTOLET. 123, RUE DE CHARTRES. ...

HOTEL St-LOUIS. CET Hotel, au coin des rues Royale et St-Louis, sera ouvert pour la réception des voyageurs et pensionnaires, le 1er octobre prochain. L. GUMBEL.

Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans. Nlle-Orléans, 1er octobre 1857. LE Bureau des Directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de 25 pour cent ... T. TUYES, président.

AVIS. EDWARD BARNETT, notaire public, a transporté son bureau au No 56, rue Royale ...

AVIS. M. CYPRIEN DUFOUR, avocat, a transporté son bureau au No 54, rue Bienville.

Institut St-Charles. MME MACE, directrice de l'Institut St-Charles ...

PAPIERS PEINTS! BAUMBACH & EVERS, ...

J. A. BEARD & Co., Encanteurs, Appréciateurs et Commissionnaires de Change.

CHANGEMENT DE MAGASIN. TAYLOR & RADDIN, ...

AMUSEMENTS. LES CAMPBELL SONT VENUS. Nouveau Musée et Amphithéâtre de Spalding et Rogers—Les seuls et premiers Campbell Minstrels de Matt Peel. TOUS LES SOIRS, Grande représentation de STAR BAND ... PRIX D'ENTRÉE.—Pour toutes les parties de la salle, 50 cts. ...

LOTERIES DE SWAN & Co. Nombres simples. NOUVEAU ET MAGNIFIQUE PLAN. Gros Lot, $60,000! —Billets dix piastres seulement.— Pour être distribués en octobre. Les loteries suivantes seront tirées publiquement par S. SWAN & Co, Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DE FORT GAINES, dans le mois d'octobre 1857, à AUGUSTA (Georgie) ... CINQUANTE MILLE BILLETS. ... SAMUEL SWAN.

Avis au commerce. ...

ASSURANCE SUR LA VIE. Compagnie d'Assurance United States Annuity & Trust, sur la vie, à Philadelphie. ACTIF Le 1er JANVIER 1857, $1,596,766 34. ... DIX MILLE PIASTRES SUR UNE SEULE VIE.

ASSURANCES Contre l'Incendie et les risques sur les rivières et en mer. LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA VALLEE DE LA VIRGINIE. ... HARMON DOANE, agent.

Banque d'Amérique. ...

Magasin de Mercerie DE MLLE DETER, No 156, rue du Canal, près Dauphine. ...

S. BRES. DONNE des leçons de Piano, de Guitare, de Violon, ...

TAPIS TAPIS 50.....Rue du Camp.....50, Et Nos 9 et 11, Bank Place. ... L. ELKIN & Co.

A VENDRE POUR LIQUIDATION DE SOCIÉTÉ, UN BEAU MOULIN A VAPEUR ...

DAME-JEANNES ... NUMA LACOSTE & Co, 147, rue Royale.

VINAIGRE ... NUMA LACOSTE & Co, 147, rue Royale.

SAUCISSONS de Lyon ... NUMA LACOSTE & Co., 147, rue Royale.

HUILE d'olive ... NUMA LACOSTE & Co, 147, rue Royale.

ABSINTHE ... NUMA LACOSTE & Co.

Pourquoi souffrir de la toux, du rhume, de l'influenza, de l'asthme, etc, lorsqu'on peut être guéri si vite, par le candi, médicament dont un nouvel envoi vient d'être reçu par l'agent, WILLIAM BOGEL, Droguiste et Apothicaire, Encoignure Chartres et Douane.

Arrêtez cette affreuse toux! Prenez le CANDI MEDICAMENTÉ de WISTAR, remède infaillible et prompt pour le rhume, la toux, l'influenza, l'asthme, l'irritation de l'estomac, etc. A vendre en gros et en détail, par WILLIAM BOGEL, Droguiste et Apothicaire, Encoignure Chartres et Douane.

VICTIMES DES RHUMATISMES, Lisez ceci! Clearport, comté Fairfield, O., 4 juin 1857. ... SILAS SPRINGER.

APPRENEZ L'ANGLAIS! Ne perdez pas votre temps A L'APPRENDRE AVEC DES GRAMMAIRES ... VOTRE PROPRE LANGUE PAR LA PRATIQUE, ... C'est à l'établissement du Prof. Brette, 13, RUE St-CHARLES, 13, ...

ATTENDU par le navire Crest of the Wave, du Havre ... BESTE & GRIMA, 72 rue Gravier.